

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

**- Commission Dressage -
Compte rendu de la réunion
du 07 novembre 2017**

Présents : Mickael RENARD, Jacques ARBOUSSET, Sophie WEIL, Jean-Christophe COMET, Philippe ROCH, Jean-Claude CESARI, Emmanuelle de la BURGADE, Christelle DELAIGLE, Noémie FRANCONNE, Sébastien URVOY, Christine RIVIERE.

Excusé : N CHARLES.

1. Tour de table

M Renard, président de la commission dressage, propose un tour de table afin que chaque membre de cette nouvelle commission se présente. Pour un bon fonctionnement, l'utilisation maximale des compétences de chacun est requise. C'est la première réunion de la commission dressage du CRE PACA.

2. Budget

Le budget alloué à la commission dressage pour l'exercice 2018 est de 18000€ qui se répartissent en budget de fonctionnement, d'investissement et de développement.

3. Championnats départementaux et régional

Mr Renard a étudié le nombre d'engagés en dressage en PACA en 2017. Il en résulte qu'il y a plus d'engagés en concours club-ponam qu'en concours amateur-pro (environ 250 de plus). Il semble donc important d'améliorer le niveau des concours clubs qui sont le réservoir des concours amateurs et pro à venir. Pour cela, nécessité d'utiliser les juges club ayant suivi une formation de juge (cours dispensé au sein du CRE). M Delaburgade précise qu'au niveau du CDE 13, les frais de déplacement des juges ayant suivi la formation sont pris en charge par le CDE. C'est une bonne chose et il faut demander aux autres CDE (en Pce et CA désormais réunis) d'appliquer la même règle. JC Comet propose un système incitatif pour l'organisation des championnats club :

- pour l'organisateur, prime de 2€/engagé sur les championnats départementaux s'ils sont jugés par 2 juges minimum ayant suivi une formation.

-pour l'organisateur, prime de 4€/engagé sur le championnat régional avec obligation de 3 juges minimum par épreuve dont deux de grade candidat national ou plus.

Il faut proposer à tous les organisateurs un cahier des charges commun à tous les CDE et calqué sur celui du CDE13.



Pour l'organisation du championnat régional club poney, un appel d'offre va être fait en publiant un cahier des charges : 2 pistes minimum + détente adaptées ; 3 juges minimum par épreuves dont 2 juges candidat national au moins ; 1 sono de qualité pour les RLM ; 1 parking assez spacieux ; obligation de mettre les juges hors d'eau et hors d'air pendant les épreuves. Ce championnat doit avoir lieu au plus tard le 17 juin pour les qualifications pour Lamotte Beuvron.

4. Formation de Juges

Cette année le cours de juges pour les **candidats nationaux** et **nationaux** est programmé le 25 février 2018 et sera animé par Annick Dauban, juge international. Une information sera publiée sur le site du CRE avec inscription obligatoire pour chaque stagiaire.

Nous allons fixer très prochainement la date du cours de juges pour les juges **clubs** et toutes les autres personnes souhaitant s'initier au jugement (en demandant une petite participation pour cette journée de formation aux personnes non juges, soit environ 15 €).

5. Calendrier Dressage

Le domaine des Grands Pins (Vidauban) souhaite programmer un concours de dressage le 18 février, sur 2 jours. Nous attendons confirmation. Ce ne sera pas une étape MPDr.

Nous avons cette année un conflit de date (Nice et Aubagne le we de Pentecôte). Nous allons demander à la (les) coordinatrice(s) du CRE de bien rappeler aux organisateurs que la date limite de DUC pour un pro-élite est mi Aout et de mettre en avant sur les calendriers les Pro Elite (en caractère gras ou en couleur spécifique)

MPDr : Y a-t-il trop de dates ? Sont-elles trop concentrées ?

La question est posée par JC Comet qui préfère prendre l'étape en Mai plutôt qu'en Février, date de son international qui lui demande beaucoup d'organisation (il a peur de ne pas pouvoir satisfaire pleinement les attentes des cavaliers régionaux). Peut-être pour 2019, devons-nous ré envisager l'étalement et le nombre d'étapes. Le règlement 2018 va être mis en ligne sous peu.

6. Défraiement stage Juges Lamotte

Défraiement du stage de juge à Lamotte. Ph Roch va étudier la somme qu'on pourrait allouer une fois par an ou tous les deux ans à chaque juge voulant se former : pour le juge, si stage tous les deux ans, défraiement total des frais engagés ; si stage tous les ans, participation aux frais, la différence restant à la charge du stagiaire.

7. Lices de Dressage

Il est envisagé de demander une petite somme (100€) de location des lices + lettres + fleurs afin de responsabiliser un peu plus les emprunteurs et de pouvoir racheter à la fin de la saison les éléments détériorés ou manquants.

8. Commission Dressage

RENARD Michaël : mickael.renard@hotmail.fr 06 69 74 31 31
COMET Jean-Christophe : direction@nicecheval.com 06 24 24 42 50
WEIL Sophie : sophie.weil@wanadoo.fr 06 20 32 47 40
ARBOUSSET Jacques : jacques_arbousset@hotmail.com 06 61 00 83 24
de la BURGADE Emmanuelle : e.delaburgade@free.fr 06 17 47 00 01
RIVIERE Christine : christineriviere@free.fr 06 22 91 84 48
DELAIGLE Christel : christeldelaigle@aol.com 06 10 61 09 28
FRANCONE Noémie : francone.noemie@live.fr 06 79 89 83 28
URVOY Sébastien : sebastien.urvoy@orange.fr 06 13 92 03 42
CESARI Jean Claude : ecuriedescedres@wanadoo.fr 06 77 67 40 70
ROCH Philippe : mci-roch@wanadoo.fr 06 07 48 55 70
CHARLES Noémie : charlesnoemie@hotmail.com 06 23 75 39 74

Aucune autre question n'est soulevée et la séance est close à 22h30.

